

DU Promotion en santé



Diplôme
Diplôme
université
générique



Durée
1 an



Établissement
Université
Sorbonne Paris
Nord

Présentation

Le DU Promotion en santé était initialement intitulé DU Éducatons en santé : prévention et réduction des inégalités de santé (ESPRIS).

Le LEPS, en partenariat avec Promosanté Ile de France, ont souhaité faire évoluer son intitulé et modifier son contenu car le DU ESPRIS était essentiellement un DU abordant la question de l'éducation à la santé, avec une approche de réductions des inégalités de santé.

Le DU ESPRIS abordait également la question de l'environnement capacitant, mais pas de manière approfondie. De plus, les éducations à la santé sont maintenant largement développées lors du service sanitaire devenu obligatoire en 2018, pour tous les étudiants des filières santé.

Enfin, il existe un amalgame dans le milieu politique et scientifique, entre prévention et promotion de la santé. Il nous a donc semblé important dès lors, de développer davantage la question de l'environnement capacitant, qui est un pilier **de la promotion de la santé visant à rendre l'environnement favorable pour la santé.**

Objectifs

Cette formation replace les interventions en promotion de la santé dans une perspective territoriale et organisationnelle. Elle vise à outiller les professionnels de manières conceptuelle,

pratique et réflexive en vue de mettre en place des projets de promotion de la santé, de soutenir et conforter les dynamiques d'acteurs comme de mieux prendre en compte les inégalités sociales et de santé.

In fine ce D.U. vise à développer la fonction de « référent en promotion de la santé », c'est-à-dire la place et les pratiques des professionnels en capacité de « porter », de « mettre en œuvre » et de « valoriser » des dynamiques et projets promoteurs de santé pour les populations.

Savoir-faire et compétences

Cette formation vise à former des professionnels issus des collectivités, des structures associatives et de toutes autres organisations qui ont besoin de conforter leurs compétences en Promotion de la santé pour :

- identifier les enjeux actuels associés à la promotion de la santé,
- comprendre les contextes territoriaux ou organisationnel d'intervention,
- utiliser les outils de l'ingénierie de projet complexe,
- développer de manières réflexives ses pratiques,
- développer des approches participatives,
- et mieux prendre en compte les inégalités sociales de santé sont eux objectifs transversaux à la formation.



A la fin de la formation, le stagiaire aura la capacité :

- d'analyser de manière réflexive son propre contexte d'intervention et ses propres pratiques et projet en promotion de la santé,
- de mesurer, de mettre en place et de soutenir des dynamiques promotrices de santé sur son territoire ou bien au sein de son organisation, comme répondant aux besoins et demandes identifiées auprès des acteurs et des populations,
- de construire un plaidoyer portant sur la promotion de la santé,
- et de se positionner en « référent » promotion de la santé auprès des acteurs.

Admission

Conditions d'admission

En formation continue :

- . Professionnels de diverses institutions sanitaires et sociales mettant en place des projets de promotion de la santé
- . Professionnels des collectivités locales et territoriales investis dans des projets de promotion de la santé
- . Membres professionnels ou bénévoles d'associations portant ou étant impliqués dans des projets de promotion de la santé

En formation initiale :

- . Professionnels de santé venant de terminer leurs études, ou étudiants de médecine en 3ème

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DU.

Public cible

En formation continue :

- . Professionnels de diverses institutions sanitaires et sociales mettant en place des projets de promotion de la santé
- . Professionnels des collectivités locales et territoriales investis dans des projets de promotion de la santé
- . Membres professionnels ou bénévoles d'associations portant ou étant impliqués dans des projets de promotion de la santé

En formation initiale :

- . Professionnels de santé venant de terminer leurs études, ou étudiants de médecine en 3ème cycle.

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DU.

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2024/2025 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	450 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre	450 €



de l'année universitaire
2022-23 ou 2023-24)

(copie du diplôme ou
attestation de réussite à
joindre au dossier)

santé, éducation, justice, environnement, urbanisme, agro-
alimentaire, numérique, habitat et intéressés par la promotion
de la santé (politique intersectorielle).

Contact(s)

Contacts

oumlil ibtissam
☎ 01 48 38 85 33

Infos pratiques

Contacts

oumlil ibtissam
☎ 01 48 38 85 33

En savoir plus

🔗 <https://smbh.univ-paris13.fr/index.php/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/181-du-éducatons-en-santé-prévention-et-réduction-des-inégalités-de-santé-espris.html>

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	1 500 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	1 500 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **250 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Et après

Poursuite d'études

« Référent » en promotion de la santé, ou tout autre métier, en capacité de « porter », de « mettre en œuvre » et de « valoriser » des dynamiques et projets, promoteurs de santé pour les populations, dans les secteurs de la



Programme

Organisation

Durée

Début des cours : Janvier

Fin des cours : Juin

Volume horaire global d'enseignement : 140 heures

Pas de stage.

Mémoire avec soutenance orale obligatoire.

Dates des cours

6 séminaires de janvier à juin :

- **13-17 janvier**
- **5-7 février**
- **12-14 mars**
- **2-4 avril**
- **14-16 mai**
- **11-13 juin**

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 6 séminaires de 3 à 5 jours par mois, en présentiel sur le site de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de Bobigny (possibilité d'un enseignement en distanciel en cas de crise sanitaire).

Programme

• **Séminaire 1 : De la santé à la promotion de la santé**

Présentation des notions essentielles en promotion de la santé, des grands concepts, du paysage des acteurs de la promotion de la santé en France, et ses défis / enjeux :

- . Connaître les principaux acteurs dans le paysage de la promotion de la santé en France, ainsi que leurs rôles
- . Savoir identifier les stratégies, les leviers et les outils appropriés à une démarche donnée de PdS
- . Savoir interagir avec les dispositifs intersectoriels existants pour concevoir des actions de promotion de la santé
- . Savoir repérer les enjeux actuels de la promotion de la santé dans une planète mondialisée



. Savoir équilibrer les interventions de promotion de la santé afin qu'elles soient acceptables tout en visant le bénéfice maximal pour la population

. Connaître les acteurs en santé et numérique et les leviers juridiques mobilisables pour la promotion de la santé

• **Séminaire 2 : Approches territoriales et organisationnelles de la Promotion de la santé**

Savoir mener les étapes d'un projet de promotion de santé à l'échelle territoriale, du diagnostic à la mise en œuvre :

. Comprendre ce qu'est un territoire

. Savoir mener une cartographie des acteurs

. Savoir faire un diagnostic territorial

. Connaître les outils à disposition

. Comment mettre en œuvre une action de promotion de la santé

• **Séminaire 3 : Coordination-Leadership/Plaidoyer - Animation en Promotion de la santé**

- Savoir construire un plaidoyer pour la promotion de la santé après identification des acteurs clés

- Savoir construire et coordonner les partenariats

- Savoir exercer un leadership en promotion de la santé :

. Nouer des partenariats avec les personnes concernées, afin de co-construire les interventions, tout en assurant la coordination des actions

. Savoir choisir les outils de coordination appropriés en fonction du contexte et des réseaux d'acteurs

. Connaître les leviers afin de favoriser la coordination des acteurs

. Savoir établir des alliances gagnant-gagnant afin de renforcer le pouvoir des promoteurs de santé

. Savoir exercer un leadership et exprimer une vision, en fonction d'une problématique ou d'un objectif

. Comment exercer une légitimité

. Connaître les compétences en leadership

. Savoir communiquer et travailler avec tous les acteurs, afin que la promotion de la santé devienne une priorité, et que les moyens qui soient alloués

. Savoir construire un plaidoyer en fonction de l'acteur visé et de l'objectif à atteindre

• **Séminaire 4 : Évaluation, capitalisation des expériences et valorisation en Promotion de la santé**

. Savoir évaluer et valoriser les actions de promotion de la santé :

. Connaître l'objectif d'une démarche d'évaluation

. Connaître les principales méthodes d'évaluation en PdS

. Savoir appliquer une méthode d'évaluation à un projet de PdS

. Connaître le concept de CAPS

. Connaître les réseaux existants en promotion de la santé dans le monde et en France

. Connaître les dynamiques d'écriture

• **Séminaire 5 : Promotion de la santé en contextes, et éthique en promotion de la santé**

. Savoir analyser les enjeux éthiques dans les différentes situations de promotion de la santé :

. Savoir repérer les différents enjeux de chaque contexte et groupe de populations, afin d'ajuster les besoins en promotion de la santé et les outils utilisés

. Réfléchir sur les aspects de justice sociale et d'équité en santé

• **Séminaire 6 : Empowerment réflexivité - Évaluation**

Analyse réflexive de ses pratiques en Promotion de la santé et Appropriation pratique du DU :

. Savoir mobiliser les leviers permettant les niveaux d'empowerment individuel, organisationnel, collectif

. Savoir restituer et réutiliser les compétences acquises lors du DU



Responsable de l'enseignement :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH – LEPS (Laboratoire Éducatifs et Promotion de la Santé), Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Responsable pédagogique :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH - USPN

Membres de la commission pédagogique :

Dr Johann CAILHOL – MCU-PH – USPN

Patrick BERRY – Sociologue, consultant en Promotion de la santé

Mme Aurore MARGAT, MCF - HDR - Directrice adjointe du LEPS UR 3412

Équipe pédagogique :

Mme Olivia GROSS – MCF - LEPS (USPN)

Mme Frédérique TREVIDY – MCF - LEPS (USPN)

Laurent BAUER – Directeur – Comité départemental d'Éducation pour la Santé (CODES 93)

Mme Chantal JULIA – PUPH - EREN (USPN)

Patrick BERRY – Sociologue, consultant en Promotion de la santé, Promosanté Ile-de-France

Mme Agnès SZTAL – Coordinatrice - Promosanté Ile-de-France

Mme Apolline CAROUX – Chargée de projet - Promosanté Ile-de-France

Mme Vanessa GALLINI - Chargée de projet - Promosanté Ile-de-France

(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

